

24. Nous invitons la Conférence ministérielle de l'OMC à poursuivre la mise en œuvre intégrale de l'accord du Cycle de l'Uruguay mais aussi à élargir son ordre du jour à des sujets qui revêtent une importance particulière pour la libéralisation des échanges et des investissements :

- en engageant une réflexion sur les échanges et l'investissement, au sein de l'OMC et en recherchant un consensus qui pourrait comporter l'ouverture de négociations;
- en discutant de l'interaction entre commerce et politique de la concurrence, en vue de déterminer comment aller de l'avant;
- en explorant la possibilité de nouvelles initiatives tarifaires, dans des secteurs industriels qui seront définis par consensus.

Nous reconnaissons également qu'il y a une volonté de traiter la question des liens entre échanges et normes fondamentales du travail internationalement reconnues.

Nous pensons également qu'il reste encore beaucoup à faire dans des domaines où des obstacles d'une autre nature empêchent un accès plus libre aux marchés, en particulier :

- en encourageant une plus grande convergence entre les normes nationales et les normes internationales, par la poursuite des réformes en matière de réglementation et par une reconnaissance mutuelle des procédures d'essais et de certification;
- en renforçant les règles de l'accord relatif aux marchés publics et en augmentant le nombre des pays signataires de cet accord et, dans la poursuite de cet objectif, en établissant un arrangement provisoire sur la transparence, l'ouverture et la régularité des procédures en matière de pratiques relatives aux marchés publics;
- en appliquant effectivement et en renforçant les règles en matière de propriété intellectuelle.

25. Afin de faciliter la libre circulation des biens et services, nous nous efforcerons de poursuivre le processus de normalisation et de simplification des procédures douanières entre nos pays. Une harmonisation des normes en matière de documents exigibles et de transmission électronique permettrait de réduire les coûts tant pour les entreprises que pour les administrations, viendrait compléter les efforts accomplis par l'OMC en éliminant les obstacles aux échanges et au développement et favoriserait ainsi la croissance.